

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**DF Corp LTD****Section 1. Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise****1.1 Identifiant du produit**

Forme du produit: Mélange
Nom du produit: Aérosol désodorisant 400 ml
Numéro de produit: Fresh Linen – PN 801859

1.2 Utilisations identifiées pertinentes des substances du mélange et utilisations déconseillées**1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes**

Désodorisant pour le grand public

1.2.2 Utilisations déconseillées

Pas d'informations supplémentaires disponibles

1.3 Details of the supplier of the safety data sheet

Company name: DF Corp Ltd
Company address: Unit 16 Clayton Court
Welcomb Street
Openshaw
Manchester
M11 2NB
www.designerfragrances.eu
hello@designerfragrances.eu

1.4 Emergency telephone number

+44 (0) 161 2237655
Mon – Fri 0900-1700

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon (CE) 1272/2008 [CLP]

Aérosol Catégorie 1 H222; H229

Lésions oculaires graves / irritation oculaire Catégorie 2 H319

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché à la section 16.

Effets physico-chimiques, sanitaires et environnementaux négatifs

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Aérosol extrêmement inflammable

2.2 Éléments d'étiquette

Étiquette selon (CE) 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS02



GHS07

Mot indicateur (CLP): Danger

Mentions de danger (CLP):

- H222 Aérosol extrêmement inflammable.
- H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence (CLP):

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
— Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans conformément aux réglementations locales

Conseils de prudence supplémentaires:

- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P370+P378 En cas d'incendie: utiliser ... pour l'extinction.
- P410+412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

2.3 Autres dangers:

Pas d'informations supplémentaires disponibles

Sections 3. Composition / informations sur les composants

3.1 Substance

N'est pas applicable

3.2 Mélanges

Contient:

Name	CAS	EC	%	Classification for (CLP) 1272/2008
Petroleum Gases Liquified	68476-85-7	270-704-2	60-80%	Flam Gas 1-H220
Ethyl alcohol	64-17-5	200-578-6	<20%	Flam Liq 2-H225 Eye Irrit 2:H319 (SCL ≥50%)

Le texte intégral des mentions de danger et de mise en garde figure à la section 16.

Section 4. Premiers secours

4.1 Premiers secours

informations générales

Déplacer la personne exposée à l'air frais à la fois. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Inhalation

Déplacer la personne exposée à l'air frais à la fois. Lorsque la respiration est difficile, un personnel correctement formé peut aider la personne affectée en lui administrant de l'oxygène. Gardez la personne affectée au chaud et au repos. Obtenez rapidement des soins médicaux.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Obtenez immédiatement des soins médicaux

Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau avec du savon et de l'eau. Enlever rapidement les vêtements s'ils sont trempés et laver comme ci-dessus. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Lentilles de contact

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer rinçage.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes / blessures: ne devrait pas présenter de danger significatif dans les conditions prévues de utilisation normale

Symptômes / blessures après inhalation: Ne devrait pas présenter de risque d'inhalation significatif dans les conditions prévues d'utilisation normale. Peut provoquer une légère irritation.

Symptômes / blessures après contact avec la peau: Ne devrait pas présenter de risque cutané significatif dans les conditions prévues d'utilisation normale. Peut provoquer une légère irritation.

Symptômes / blessures après contact avec les yeux: Provoque une irritation des yeux.

Symptômes / blessures après ingestion: Ne devrait pas présenter de risque d'ingestion significatif dans les conditions prévues d'utilisation normale. Peut provoquer une légère irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Milieux appropriés: dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

Risque d'incendie: aérosol extrêmement inflammable

Réactivité en cas d'incendie: inconnu

Décomposition dangereuse

Produits en cas d'incendie: Des fumées toxiques peuvent être dégagées

5.3 Conseils aux pompiers:

Mesures de précaution incendie: Arrêter la fuite si cela est possible en toute sécurité

Instructions de lutte contre l'incendie: Éliminer toutes les sources d'inflammation si cela est possible en toute sécurité. Combattez le feu avec la normale

Précautions à une distance raisonnable

Protection lors de la lutte contre l'incendie: N'essayez pas d'agir sans équipement de protection approprié.

Appareil respiratoire autonome. Vêtements de protection complets.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Mesures générales: Assurer une ventilation adéquate. Éliminez les sources d'inflammation. Évitez la libération dans l'environnement.

6.1.1 Pour les non-secouristes

Équipement de protection: Non requis dans les conditions normales d'utilisation
Procédure d'urgence: Ventiler la zone de déversement. Éliminez toutes les sources d'inflammation si cela est possible en toute sécurité. Évitez tout contact avec la peau et les yeux

6.1.2 pour les intervenants d'urgence

Équipement de protection: N'essayez pas d'agir sans équipement de protection approprié. Pour de plus amples Les informations se réfèrent à la section 8: «Contrôles de l'exposition / protection individuelle». Éviter Contact avec la peau et les yeux.
Procédure d'urgence: Ventiler la zone de déversement. Éliminez toutes les sources d'inflammation si cela est possible en toute sécurité.

6.2 Précautions environnementales:

Évitez le rejet dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Pour le confinement: Sans objet
Méthodes de nettoyage: Ce matériau et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à réglementations et législations locales.
Autres informations: Ce produit et son récipient doivent être éliminés en tant que déchets dangereux. Se débarrasser de manière sûre, conformément aux réglementations et législations locales.

6.4 Référence à d'autres sections:

Reportez-vous également aux sections 8 et 13.

Section 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Dangers supplémentaires lorsque

transformé: Manipuler les conteneurs vides avec précaution car les vapeurs résiduelles sont inflammables. En cours d'utilisation, peut former un mélange vapeur-air inflammable. Récipient sous pression: ne pas Percer ou brûler, même après usage.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre inflammation Sources. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre allumage La source. Récipient sous pression: ne pas percer ni brûler, même après usage.

Mesures d'hygiène: Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Mesures techniques:	Assurer une ventilation adéquate
Conditions de stockage:	Protéger du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C / 122°F Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder son calme.
Produits incompatibles:	Bases fortes, acides forts. Agents oxydants.
Matières incompatibles:	Sources d'inflammation. Sources de chaleur. Lumière directe du soleil.
Zone de stockage:	Conserver dans un endroit bien ventilé. Tenir éloigné des flammes nues, des surfaces chaudes, et les sources d'inflammation.
Règles spéciales d'emballage:	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3 Utilisation (s) finale (s) particulière (s):

Produits d'entretien de l'air. Utiliser conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène industrielle.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Pas d'informations supplémentaires disponibles.

8.2 Contrôles de l'exposition

Limites d'exposition en milieu de travail:

Ingredient	CAS	EC	STD	TWA – 8 Hrs	STEL- 15 Min		Reference
Petroleum Gases Liquefied	6847 6-85- 7	270- 704-2	WEL	1000 ppm 1750 mg.m ³	1250ppm 2180 mg.m ³		UK EH40 Dec 2011
Ethyl alcohol	64- 17-5	200- 578-6	WEL	1000 ppm 1290 mg.m ³			UK EH40 Dec 2011

Niveaux dérivés sans effet (DNEL):

Gaz de pétrole liquéfiés

N'est pas applicable

L'éthanol

DNEL pour les travailleurs

DNEL par inhalation (court terme, local)	1900 mg / m ³	(irritation des voies respiratoires)
DNEL par inhalation (long terme, systémique)	950 mg / m ³	cancérogénicité)
DNEL cutanée (long terme, systémique)	343 mg / kg pc / jour	(toxicité à doses répétées)
DNEL pour la population générale		
DNEL par inhalation (court terme, local)	950 mg / m ³	(irritation des voies respiratoires)
DNEL par inhalation (à long terme, systémique)	114 mg / m ³	(cancérogénicité)
DNEL cutanée (à long terme, systémique)	206 mg / kg pc / jour	(toxicité à doses répétées)
DNEL par voie orale (à long terme, systémique)	87 mg / kg pc / jour	(toxicité à doses répétées)

Concentration prédite sans effet (PNEC):

Gaz de pétrole liquéfiés

Aucune évaluation de l'exposition n'a été présentée pour l'environnement, par conséquent les valeurs PNEC ne sont pas requises

L'éthanol

PNEC aqua (eau douce)	0,96 mg / L
PNEC aqua (eau de mer)	0,79 mg / L
PNEC aqua (rejets intermittents):	2,75 mg / L
Sédiments PNEC (eau douce):	3,6 mg / kg de sédiments ps
Sédiments PNEC (eau de mer):	2,9 mg / kg sédiments ps
PNEC sol	0,63 mg / kg sol dw
PNEC STP (station d'épuration)	580 mg / L
PNEC orale (chaîne alimentaire)	0,72 g / kg d'aliment

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ingénierie

Distribution, milieu de travail et milieu domestique: assurer une ventilation adéquate

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Distribution, milieu de travail et ménage: aucun équipement de protection spécial requis

Protection des mains

Distribution, milieu de travail et ménage: aucun équipement de protection spécial requis

Protection de la peau et du corps

Distribution, milieu de travail et ménage: aucun équipement de protection spécial requis

Protection respiratoire

Distribution, milieu de travail et ménage: aucun équipement de protection spécial requis

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(a) Apparence	Aérosol.
(b) Odeur	Cherry fragrance
(c) Seuil d'odeur	Aucune donnée disponible
(d) pH	Pas de données disponibles
(e) Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible
(f) Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible
(g) Point d'éclair	estimé à -35°C
(h) Point d'évaporation	Pas de données disponibles
(i) Inflammabilité (gaz solide)	Aucune donnée disponible
(j) Inflammabilité supérieure / inférieure	
Ou limites d'explosivité	Aucune donnée disponible
(k) Pression de vapeur	Pas de données disponibles
(l) Densité de vapeur	Pas de données disponibles
(m) Densité relative	Aucune donnée disponible
(n) Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible
(o) Coefficient de partage	
n-octanol / eau	Aucune donnée disponible
(p) Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
(q) Température de décomposition	Pas de données disponibles
(r) Viscosité	Aucune donnée disponible

- | | |
|----------------------------|--|
| (s) Propriétés explosives | Sous pression contenue. Peut éclater si chauffé. |
| (t) Propriétés comburantes | Aucune donnée disponible. |

9.2. Les autres informations

Peut pression 70psi.

Section 10: stabilité et réactivité**10.1 Réactivité:**

Ne présente aucun risque de réactivité significatif, seul ou en contact avec l'eau.

10.2 Stabilité chimique

Bonne stabilité dans des conditions de stockage normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Non prévu dans des conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter:

Évitez le contact avec les surfaces chaudes / la chaleur. Pas de flammes; pas d'étincelles. Élimine toutes les sources d'inflammation

10.5 Matériaux incompatibles:

Évitez tout contact avec des acides forts, des alcalis ou des agents oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas attendu

Section 11. Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Ce mélange n'a pas été testé dans son ensemble pour ses effets sur la santé. Les effets sur la santé ont été calculés conformément aux méthodes indiquées dans le règlement (CE) n ° 1272/2008. Sur la base des propriétés dangereuses des composants et de leurs concentrations, ce produit a été évalué selon la méthode de calcul du CLP et n'a pas été classé pour ses effets toxicologiques.

Toxicité aiguë:

Non classé

Alcool éthylique:

DL50 Orale - Rat	10,470 mg / kg
CL50 Inhalation - Rat	30000 mg / l - 4 h
DL50 DermaL - Lapin	15,800 mg / kg
Corrosion / irritation cutanée	Non classé
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Non classé
Sensation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles	Non classé
Danger par aspiration	Non classé

Risque potentiel pour la santé humaine
Effets et symptômes

Compte tenu des données disponibles, les critères
de classification ne sont pas remplis

Section 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité:

Sur la base des propriétés dangereuses des composants et de leurs concentrations, ce produit a été évalué selon la méthode de calcul du CLP et n'a pas été classé pour ses effets écologiques.

Alcool éthylique

Toxicité pour les poissons CL55 - Primephales promelas (Vairon à grosse tête) – 14200 mg / l - 96 h

Toxicité pour la daphnie et autres

Vertébrés aquatiques CL50 - Ceriodaphnia dubia (puce d'eau) - 5012 mg / l - 48 h

Toxicité pour les algues CE50 - Chlorella vulgaris (algues d'eau douce) - 275 mg / l – 72 h

(OCDE, principes directeurs d'examen 201)

Gaz de pétrole liquides

Les propriétés physiques indiquent que les gaz de pétrole se volatiliseront rapidement du milieu aquatique et que des effets aigus et chroniques ne seraient pas observés en pratique.

12.2 Persistance et dégradabilité:

Alcool éthylique

Résultat: 95% - Facilement biodégradable

Gaz de pétrole liquides

Devrait être facilement biodégradable. S'oxyde rapidement par des réactions photochimiques dans l'air

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Alcool éthylique

En raison du coefficient de distribution n-octanol / eau, aucune accumulation dans les organismes n'est attendue.

Gaz de pétrole liquides

Ne devrait pas s'accumuler de manière significative

12.4 Mobilité dans le sol:

Alcool éthylique

Pas de données disponibles

Gaz de pétrole liquides

En raison de leur extrême volatilité, l'air est le seul compartiment environnemental où se trouvent des gaz d'hydrocarbures.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Cette substance ne répond pas aux critères PBT / vPvB de REACH, annexe XIII.

12.6 Autres effets néfastes:

Pas de données disponibles.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Éliminer conformément aux réglementations locales. Évitez de vous en débarrasser dans les systèmes de drainage et dans l'environnement. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site de traitement des déchets agréé pour recyclage ou élimination conformément aux réglementations des autorités locales

Section 14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro UN

No ONU (ADR / RID / ADN)	1950
No ONU (IMDG)	1950
UN NO (OACI)	1950

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

ADR / IMDG / ET / RID	AÉROSOLS
IATA	Aérosols inflammables

14.3 Classe (s) de danger pour le transport

Classe ADR / RID / ADN	2.1
Classe ADR / RID / ADN	Classe 2: Gaz
Étiquette ADR n °	2.1 & 6.1
IATA	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe / Division	2.1 de l'OACI
Risque subsidiaire de l'OACI	6.1
OACI TEC * n °	20GSF
Classe aérienne	2.1
UK Road Class	2.1
Étiquettes de transport	L.Q.



14.4 Groupe d'emballage

N'est pas applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	Non
Polluant marin	Non
Autres informations	Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur

Transport terrestre

Code de classification (ADR):	5F
Dispositions spéciales (ADR):	190 327 344 625
Quantités limitées (ADR):	1l
Quantités exceptées (ADR):	E0

Instructions d'emballage (ADR):	P207, LP02
Dispositions spéciales d'emballage (ADR):	PP87, RR6, L2
Dispositions d'emballage mixte (ADR):	MP9
Stratégie de transport (ADR):	2
Dispositions particulières au transport - Colis (ADT)	V14
Dispositions particulières pour le transport –	
Chargement, déchargement et manutention (ADR):	CV9, CV12
Dispositions particulières au transport –	
Exploitation (ADR):	S2
Code de restriction en tunnels:	D
<u>Transport par mer</u>	
Dispositions spéciales (IMDG):	63 190 277 327 344 959
Quantités limitées (IMDG):	SP277
Quantités exceptées (IMDG):	E0
Instructions d'emballage (IMDG):	P207, LP02
Dispositions spéciales d'emballage (IMDG):	PP87, L2
EmS-No (Feu):	F-D
EmS-No (déversement):	S-U
Catégorie d'arrimage (IMDG):	Aucune
Rangement et manutention (IMDG):	SW1, SW22
Ségrégation (IMDG):	SG69
Numéro MFAG:	126
<u>Transport aérien</u>	
Quantités exceptées PCA (IATA):	E0
PCA Limited Quantities (IATA):	Y203
PCA Quantité limitée max quantité nette (IATA):	3 0KgG
Instructions d'emballage PCA (IATA):	203
Quantité nette maximale PCA (IATA):	75Kg
Instructions d'emballage CAO (IATA):	203
Quantité nette CAO max (IATA):	150Kg
Dispositions spéciales (IATA):	A145, A167, A802
Code ERG (IATA):	10L
<u>Transport par voies navigables intérieures</u>	
Code de classification (ADN):	5F
Dispositions spéciales (ADN):	190 327 344 625
Quantités limitées (ADN):	1 L
Quantités exceptées (ADN):	E0
Équipement requis (ADN):	PP, EX, A
Ventilation (ADN):	VE01, VE04
Nombre de cônes / feux bleus (ADN):	1
<u>Transport ferroviaire</u>	
Code de classification (RID):	5F
Dispositions spéciales (RID):	190 327 344 625
Quantités limitées (RID):	1L
Quantités exceptées (RID):	E0
Instructions d'emballage (RID):	P207, LP02
Dispositions spéciales d'emballage (RID):	PP87, RR6, L2
Dispositions d'emballage mixte (RID):	MP9

Catégorie de transport (RID):	2
Dispositions spéciales de transport - Colis (RID):	W14
Dispositions particulières pour le transport –	
Chargement, déchargement et manutention (RID):	CW9, CW12
Colis Express (colis express) (RID):	CE2
Numéro d'identification du danger (RID):	23

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL et au code IBC

N'est pas applicable

Section 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Étiquetage selon le règlement (CE) n ° 1272/2008

La réglementation de 2009 sur les produits chimiques (informations sur les dangers et emballage pour la fourniture) (S.I 2009 n ° 716). Contrôle des substances dangereuses pour la santé.

Code de pratique approuvé.

Notes de guidage

Limites d'exposition en milieu de travail EH40.

15.1.1 Règlements UE

Ne contient aucune substance REACH avec des restrictions de l'annexe XVII.

Ne contient aucune substance de l'annexe XIV de REACH.

15.1.2 Règlements nationaux

Pas d'informations supplémentaires disponibles.

15.2 Évaluation de la sécurité des produits chimiques

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour ce produit.

Section 16. Autres informations

Informations générales:

Ce produit doit être utilisé conformément aux instructions. Pour plus d'informations, consultez la fiche technique du produit ou contactez les services techniques.

Sources d'informations:

Cette fiche de données de sécurité a été compilée en utilisant les informations de sécurité actuelles fournies par le distributeur de matières premières.

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008

Mentions de danger dans leur intégralité

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H222 Aérosol extrêmement inflammable
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables
- H229 Récipient sous pression. Peut éclater si chauffé

- H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H332 Nocif par inhalation
H335 Peut provoquer une irritation respiratoire

Abréviations

Flam Gas 1	Gaz inflammable Catégorie 1
Flam Liq 2	Liquide inflammable catégorie 2
Eye Irrit 2	Eye Irritant catégorie 2
Acute Tox 4	Catégorie de toxicité aiguë 4
STOT SE 3	Toxicité pour un seul organe cible Exposition unique Catégorie 3
DL50 Dose létale	50%
CL50 Concentration létale	50%
Organisation de l'OCDE pour le développement économique et coopératif	
PBT Toxicité bioaccumulable persistante	
vPvB très persistant très bioaccumulable	
IMDG Transport maritime international des marchandises dangereuses	
OACI Organisation de l'aviation civile internationale	

QUESTION: REV 4.2
DATE DE RÉVISION: JUIN 2016

AVERTISSEMENT

Les informations fournies ici, en particulier les recommandations pour l'utilisation et l'application de ces produits, sont fournies de bonne foi, et aucune responsabilité de la part du DF Corp Ltd n'est déclarée ou implicite. Aucun employé du DF Corp Ltd n'a le pouvoir de renoncer ou de modifier de quelque manière que ce soit le contenu de ce document.

En raison des différents matériaux utilisés, ainsi que des conditions de travail, des techniques de production et des exigences des utilisateurs finaux, qui sont tous hors de notre contrôle, nous recommandons fortement que des essais approfondis et approfondis soient effectués afin de tester l'adéquation de nos produits en ce qui concerne les processus et applications requis. Cela devrait également inclure un test de vieillissement qui devrait être appliqué à tous les substrats utilisés.

Il est également de la responsabilité de l'acheteur et de l'utilisateur final de ce produit de veiller à ce que toutes les actions appropriées nécessaires à la protection de l'environnement et à la santé et la sécurité de leurs employés soient respectées.

Cette fiche technique remplace toutes les anciennes versions